

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-quatrième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 24 septembre 2012, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS :**

Mmes	Stéphanie Bernstein	Représentante de la Faculté de science politique et de droit
	Martine Blanc	Agente de développement au Service aux collectivités
	Marie-Claude Desjardins	Représentante de la Coalition des associations de consommateurs du Québec
	Diane Dupuis	Représentante de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
M.	Jean-Marc Fontan	Représentant de la Faculté des sciences humaines
Mme	Lise Gervais	Représentante de Relais-femmes
M.	Éric Giroux	Représentant de l'Écomusée du Fier monde
Mmes	Sylvie de Grosbois	Directrice du Service aux collectivités (Présidente)
	Céline Métivier	Représentante pour le Réseau québécois de l'action communautaire autonome
	Olga Navarro-Flores	Représentante de l'École des sciences de la gestion
	Nicole Vézina	Représentante de la Faculté des sciences
	Stéphanie Yates	Représentante de la Faculté de communication

### **MEMBRES ABSENTS :**

Mmes	Esther Désilets	Représentante de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
M.	Rémi Fraser	Représentant du Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Mme	Ève Lamoureux	Représentante de la Faculté des arts

### **INVITÉS :**

Mmes	Lyne Kurtzman	Agente de développement au Service aux collectivités
	Sylvie Pelletier	Assistante administrative au Service aux collectivités
	Josée-Anne Riverin	Agente de développement au Service aux collectivités
	Claire Sabourin	Coordonnatrice, École des sciences de la gestion
	Claire Vanier	Agente de développement au Service aux collectivités
M.	Vincent van Schendel	Agent de développement au Service aux collectivités

### **SECRÉTAIRE :**

Mme	Véronique Laffitte	Secrétariat des instances
-----	--------------------	---------------------------

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Sylvie de Grosbois préside la séance et Véronique Laffitte agit à titre de secrétaire.

---

La directrice du Service aux collectivités souhaite la bienvenue aux membres. Elle indique que mesdames Ève Lamoureux et Esther Désilets, ainsi que monsieur Rémi Fraser prient le Comité de bien vouloir excuser leur absence.

## **1. Ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Lise Gervais, appuyée par madame Marie-Claude Desjardins, le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

## **2. Procès-verbal de la 163<sup>e</sup> assemblée du 14 mai 2012**

### **2.1 Adoption**

Sur proposition dûment faite par madame Céline Métivier, appuyée par madame Stéphanie Yates, le procès-verbal de la cent soixante-troisième réunion du Comité des services aux collectivités est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **2.2 Affaires découlant (document CSAC-164-2.2)**

La directrice du Service aux collectivités présente aux membres le tableau de suivi des dossiers en cours et les invite à formuler leurs remarques, le cas échéant.

Aucun point n'est soulevé.

## **3.0 Bilan de l'attribution des sommes de la subvention additionnelle de 25 000 \$**

La directrice du Service aux collectivités explique aux membres qu'il s'agit d'entériner une décision prise à l'unanimité lors d'une consultation électronique effectuée au mois de mai dernier. Elle leur rappelle en effet que lors de la dernière rencontre du Comité des services aux collectivités, il avait été annoncé que la demande relative à l'octroi d'une subvention supplémentaire de 25 000 \$ avait été bloquée, en raison de restrictions budgétaires. Or le lendemain de cette rencontre, en définitive, le Service s'était vu attribuer une subvention ponctuelle permettant de faire le pont et de soumettre de nouveau la demande lors du prochain exercice budgétaire. À la faveur d'un sondage électronique unanime, et compte tenu du principe adopté par le Comité d'attribuer 60 % de l'enveloppe disponible lors du concours de mai, et les 40 % restants lors du concours de la rentrée, les deux projets qui avaient été retenus, mais n'avaient pas pu être supportés, faute de financement, se sont vus allouer respectivement une subvention de 8 000 \$. Elle précise que les 9 000 \$ restants seront ajoutés au budget du concours du mois de novembre. Elle termine en expliquant qu'il importait de formaliser cette prise de décision en instance, et effectue la lecture des deux projets de résolutions rédigés à cette fin.

## **RÉSOLUTION 2012-CSAC-996**

ATTENDU l'étude du document déposé en annexe CSAC-163-3.8;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 par laquelle le Conseil d'administration adoptait le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 par laquelle le Comité des services aux collectivités adoptait le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Exeko;

ATTENDU le projet de recherche intitulé Esprit critique, raisonnement logique et inclusion sociale : quand la prudence épistémique devient le buzzer du doute;

ATTENDU la recommandation du sous-comité d'évaluation des projets de recherche;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Desjardins, appuyé par madame Céline Métivier, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ à monsieur Serge Robert, professeur au Département de philosophie, pour le projet intitulé Esprit critique, raisonnement logique et inclusion sociale : quand la prudence épistémique devient le buzzer du doute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2012-CSAC-997**

ATTENDU l'étude du document déposé en annexe CSAC-163-3.5;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 par laquelle le Conseil d'administration adoptait le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 par laquelle le Comité des services aux collectivités adoptait le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Centre Saint-Pierre et l'Écomusée du Fier monde;

ATTENDU le projet de recherche intitulé Le service social paroissial à Saint-Pierre Apôtre, 1947-1968;

ATTENDU la recommandation du sous-comité d'évaluation des projets de recherche;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Gervais, appuyé par madame Stéphanie Yates, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ à monsieur Martin Petitclerc, professeur au Département d'histoire, pour le projet intitulé Le service social paroissial à Saint-Pierre Apôtre, 1947-1968.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. Projet de formation**

#### **3.1 Soigner ses TIC communautaires : mythes, enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) chez les groupes de femmes du Québec**

La directrice du Service aux collectivités renvoie au document déposé sous la cote D.1 pour ce qui a trait au résumé du projet tel qu'il a été déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle ajoute que le volume total des heures que représente ce projet n'a pas été consigné dans le dossier transmis aux membres compte tenu de l'ampleur de la demande comme telle. Elle précise cependant qu'à l'avenir, si les membres le souhaitent, il sera possible de leur transmettre l'ensemble de la demande.

Elle informe par ailleurs les membres du Comité des services aux collectivités que les dates de dépôt des demandes ayant été devancées du mois de décembre au mois de novembre, les réponses étaient en conséquence attendues plus tôt, mais que tel n'a pas été le cas. Elles n'ont été connues qu'à la fin de l'été. Les fonds, pour leur part, n'ont été versés qu'il y a une semaine environ. Ces deux phénomènes ont eu pour conséquence de retarder le processus de développement du projet, mais ses participants n'en seront pas moins tenus de dresser un bilan d'activités au mois de mars 2013.

La directrice du Service aux collectivités invite ensuite les deux évaluateuses à prendre la parole. La première rappelle que ce projet vise à mieux outiller deux organismes communautaires relativement aux technologies de l'information et de la communication encore très peu intégrées à leurs usages. Il s'agit notamment de revenir sur les idées reçues associées à ces technologies, de faciliter leur réseautage et de favoriser les missions sociales et politiques de ces organismes.

Le projet apparaît très pertinent et semble répondre à un réel besoin. Les retombées potentielles pour le milieu comme pour l'Université sont également bien mises en valeur. L'évaluatrice s'interroge néanmoins sur la capacité qu'auront celles, ceux qui suivront la formation à la transmettre à leur tour, et en ce sens, elle estime que le mode opérateur pourrait être précisé. Elle indique qu'elle aurait de plus apprécié de pouvoir consulter le curriculum vitae de la professeure associée à ce projet afin d'avoir la confirmation qu'il y avait un arrimage solide entre son expertise et le besoin à combler. La directrice du Service aux collectivités précise que cet aspect ne fait pas partie du formulaire, mais qu'il pourrait y être ajouté. Elle propose de revenir sur cette question une fois la notation terminée.

La première évaluateuse accorde au projet la note globale de 86 %.

La seconde évaluatrice estime pour sa part qu'il s'agit d'un bon projet. Elle s'interroge cependant sur sa pertinence sociale, et plus précisément sur la question de son urgence, laquelle ne lui semble pas entièrement démontrée.

Elle accorde au projet la note globale de 85 %.

Le projet se voit donc attribuer la note moyenne de 85,5 %.

La directrice du Service aux collectivités propose alors de revenir sur le point soulevé précédemment afin de déterminer s'il serait pertinent ou non d'ajouter au dossier d'évaluation le curriculum vitae de la professeure, du professeur. Elle précise que ce document figure dans les demandes relatives au Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC), mais pas dans les demandes de formation. Un membre indique qu'une lettre lui semblerait plus pertinente.

Un membre note qu'un curriculum vitae lui semble une bonne idée, chaque professeure, professeur ayant généralement ce type de document à disposition. Un membre explique que cet ajout a pour vocation de démontrer que l'expertise de la candidate, du candidat répond au besoin à combler, et qu'en ce sens, il n'est peut-être pas nécessaire de déterminer de contrainte sur le format dans lequel cette confirmation doit être établie. Il est donc décidé que les demandes devront s'attacher à faire apparaître l'information requise sur ce point, à la convenance des professeures, professeurs.

### **RÉSOLUTION 2012-CSAC-998**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-164-3.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003, adoptant le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU les critères d'admissibilité et d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la décision du Comité de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littéraire;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la demande formulée par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par madame Céline Métivier, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé Participation citoyenne aux débats publics : Soigner ses TIC communautaires :

mythes, enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) chez les groupes de femmes du Québec et lui accorde la note de 85,5 %;

DEMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 90 heures à madame Sylvie Jochems, professeure à l'École de travail social, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. Projet de dégrèvement de recherche : évaluation des projets par le Sous-comité de la recherche du CSAC**

##### **4.1 Présentation du rapport du sous-comité de la recherche du 12 septembre 2012**

Le sous-comité de la recherche s'est réuni le 12 septembre 2012 afin d'évaluer une demande de dégrèvement d'enseignement dans le cadre d'un projet intitulé Évaluation d'une pratique de médiation culturelle : École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM). Ce projet avait reçu le soutien du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) au mois de mai dernier.

Les membres du Comité des services aux collectivités reçoivent le rapport du sous-comité de la recherche.

##### **4.2 Évaluation d'une pratique de médiation culturelle : École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM)**

Les membres du sous-comité estiment qu'il s'agit d'un excellent projet. Ils indiquent que son premier volet, visant à évaluer les pratiques de l'organisme, s'est bien déroulé. La mise en œuvre du second volet nécessitera pour sa part la présence de la professeure sur place, à Chicoutimi. En effet, la collecte de données qu'il implique s'avère particulièrement délicate en considération des handicaps des personnes visées. Le sous-comité note cependant qu'il aurait été pertinent de préciser davantage la nature du lien entre le projet et la formation des étudiantes, étudiants, d'un point de vue académique.

#### **RÉSOLUTION 2012-CSAC-999**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-164-4.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003, adoptant le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU les critères d'admissibilité et d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la décision du Comité de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la demande formulée par l'École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM);

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Vézina, appuyé par madame Olga Navarro Florès, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de recherche intitulé Évaluation d'une pratique de médiation culturelle : École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM) et lui accorde la note de 86 %;

DEMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à madame Ève Lamoureux, professeure au Département d'histoire de l'art, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Nominations au CSAC et au sous-comité de la recherche**

### **5.1 Au CSAC : un poste de membre interne et un poste de membre externe à pourvoir**

La directrice du Service aux collectivités rappelle aux membres la décision de monsieur Gilles Cantin, professeur au Département de didactique, de ne pas renouveler son mandat à titre de représentant des professeurs, professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation. Elle précise que le processus de nomination visant à pourvoir le poste ainsi rendu vacant est en cours. Elle souligne la grande contribution de monsieur Cantin au cours de ces dernières années, et propose une motion de remerciements à son intention.

### **RÉSOLUTION 2012-CSAC-1000**

ATTENDU la résolution 2008-CE-11165 adoptée par la Commission des études le 7 octobre 2008 nommant monsieur Gilles Cantin à titre de membre représentant les professeurs, professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation au Comité des services aux collectivités pour un premier mandat de trois ans;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Gilles Cantin;

ATTENDU la qualité des services et le dévouement manifestés par monsieur Gilles Cantin durant sa participation aux travaux du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par madame Céline Métiver, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement monsieur Gilles Cantin, professeur au Département de didactique, pour l'excellent travail accompli à titre de membre du Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice du Service aux collectivités informe par ailleurs les membres que madame Nicole Filion, de la Ligue des droits et libertés, a fait part au Service de sa démission au poste de

membre externe du Comité des services aux collectivités, ses responsabilités ne lui laissant plus la disponibilité nécessaire à la poursuite de son mandat. Elle indique qu'il sera par conséquent nécessaire de procéder de nouveau à un appel de candidatures parmi les organismes figurant dans l'annuaire. Elle invite les membres à le parcourir et, le cas échéant, à l'enrichir avant la tenue de la prochaine réunion du Comité des services aux collectivités. Il pourra ainsi être adopté lors de la séance du mois de novembre et permettre de lancer le processus de consultation le plus rapidement possible. Elle indique aux membres qu'un mémo accompagné de ladite liste leur sera envoyé prochainement à cette fin.

La directrice du Service aux collectivités, à cette occasion, rappelle aux membres qu'ils avaient formulé le souhait qu'un curriculum vitae, ou une lettre de motivation, accompagne les demandes des organismes candidats à un siège de membre externe au Comité des services aux collectivités, afin de faciliter leur prise de décision. Elle voudrait qu'ils lui confirment si tel est toujours le cas.

Une membre indique qu'un curriculum vitae ne lui semble pas indispensable, mais qu'en revanche l'ajout d'une lettre précisant la manière dont les organismes candidats pourront s'inscrire dans ce qu'est le Comité des services aux collectivités serait tout à fait pertinent. Cette lettre permettrait d'appuyer les décisions, particulièrement compte tenu du fait que dans les dernières années, plusieurs mandats n'ont pas été poursuivis jusqu'à leur terme.

Une membre rappelle que lors d'une réunion antérieure, la question des critères à prendre en compte dans le choix des organismes siégeant au Comité avait été abordée, notamment celui de réunir autour de la table à la fois des organismes nationaux et régionaux.

La directrice du Service aux collectivités souligne pour sa part l'importance de la question de la représentation, et la nécessité de prendre en compte la nature des organismes déjà présents autour de la table. En effet, dans la mesure où il n'existe pas de comité de consultation du monde communautaire, le Comité des services aux collectivités demeure la principale occasion de prendre le pouls du milieu.

Une membre précise que dans le cas où l'ajout d'un curriculum vitae serait retenu, il serait important qu'il s'agisse de celui du groupe et non de celui de la personne. Il serait alors possible de s'assurer que celui-ci appuie la candidature, et qu'il ne s'agit pas uniquement de la volonté d'un individu, ceci afin, là encore, de multiplier les chances que le mandat se déroule jusqu'à son terme.

Une membre souhaite savoir si, en cas d'indisponibilité ponctuelle, la personne désignée par l'organisme pour siéger au Comité des services aux collectivités pourrait se faire remplacer. La directrice du Service aux collectivités explique que cette possibilité ne peut pas être envisagée.

## **5.2 Au sous-comité de la recherche : un poste de membre interne à pourvoir**

La directrice du Service aux collectivités informe les membres que la fin du mandat de monsieur Gilles Cantin rend également vacant un siège de représentante, représentant de l'Université au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités. Elle sollicite les membres afin de déterminer qui accepterait d'occuper ce poste et souligne l'importance de la présence des membres en titre.

Aux termes des échanges, monsieur Jean-Marc Fontan pose sa candidature et celle-ci est acceptée, à l'unanimité.



**RÉSOLUTION 2012-CSAC-1001**

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 10 de la recherche et de la création;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU que le Comité doit désigner en plus une personne substitut professeure et une personne substitut représentant les groupes afin de procéder à des remplacements lorsque nécessaire, en cas d'absence notamment;

ATTENDU les propositions faites par la présidente du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Gervais, appuyé par madame Stéphanie Bernstein, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME monsieur Jean-Marc Fontan, professeur au Département de sociologie, à titre de représentant des membres internes du Comité des services aux collectivités au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans débutant le 24 septembre 2012 et se terminant le 31 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 10 h 30, l'équipe du Service aux collectivités se joint aux membres du Comité des services aux collectivités, pour la présentation des bilans d'activité du Service et des domaines.

## **6. Présentation des bilans d'activité du service et des domaines**

### **6.1 Service**

La directrice du Service aux collectivités dresse le bilan des activités du Service, au moyen d'une présentation PowerPoint. Elle explique que cette année, l'exercice se déroulera selon une nouvelle approche. En effet, l'approche descriptive, domaine par domaine, qui avait cours auparavant ne permettait pas nécessairement de faire apparaître les lignes de force des actions menées. Par conséquent, il a été décidé de procéder à un exercice de synthèse, structuré selon les grandes étapes figurant au plan stratégique, aussi bien pour le Service que pour chacun des trois domaines. Le premier volet du bilan sera consacré à la mission du Service, le second à ses activités. Elle invite les membres à lui faire part de leurs commentaires sur cette nouvelle approche, le cas échéant.

Dans le premier volet de sa présentation, la directrice du Service aux collectivités aborde tout d'abord le rôle de veille active du Service, et signale à ce titre qu'un grand chantier a été lancé par le domaine femmes sur la question de l'utilisation des TIC dans le milieu communautaire. D'autre part, en réponse à l'appel du scientifique en chef à l'effet de soutenir de nouveaux

projets qui permettraient aux trois Fonds de recherche du Québec de s'ouvrir, le Service a participé à l'élaboration d'un projet portant sur l'habitat nordique modèle. Celui-ci a été sélectionné parmi plus de 60 autres, et présenté aux chercheuses, chercheurs ainsi qu'aux représentants des ministères concernés lors d'une journée d'échanges organisée par le scientifique en chef.

Concernant les enjeux de développement local et régional, elle signale que le Service reçoit de plus en plus de demandes de communautés environnantes qui souhaiteraient mettre en œuvre une collaboration de plus grande proximité. Ce nouveau mouvement offre la possibilité de continuer à développer la réflexion sur la manière dont l'Université s'est ancrée dans la cité, et sur la façon dont cet arrimage pourrait se développer, notamment avec le CHUM. Les ancrages du Service à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université se sont poursuivis, notamment à l'occasion du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Mis en œuvre par madame Monique Brodeur et monsieur Jean-Marc Fontan autour de la notion de mobilisation des connaissances, ce congrès a contribué au développement d'un leadership et d'un savoir-faire. Par ailleurs, les liens avec les départements ont continué de se bonifier; la tâche est cependant à poursuivre, en particulier auprès des facultés. Enfin, la promotion en vue de la reconnaissance du caractère académique et scientifique des projets réalisés avec le Service s'est affirmée, notamment lors de l'accueil des nouvelles professeures, nouveaux professeurs. Ces rencontres visaient à les informer que ces activités ne consistent pas qu'en du bénévolat, mais qu'il s'agit aussi et surtout de recherche et d'enseignement.

Dans le second volet consacré aux activités du Service, la directrice du Service aux collectivités indique que les partenariats se sont multipliés, notamment par la consolidation des liens avec l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs, dirigé par monsieur Jean-Marc Fontan.

Les liens avec les étudiantes, étudiants ont également été accrus, notamment par la participation de l'équipe aux journées portes ouvertes. Ce rapprochement doit se poursuivre, mais la possibilité est évoquée que les étudiantes, étudiants puissent dans le cadre de certains cours crédités, travailler sur des problèmes réels soulevés par les groupes. Par ailleurs, la hausse des budgets alloués au Service a permis une augmentation de l'embauche étudiante. Enfin, des bourses leur sont également offertes.

Pour ce qui relève du financement de sa mission, l'UQAM ne reçoit pas de subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il doit par conséquent puiser dans ses propres fonds pour le faire. La directrice du Service aux collectivités précise que des discussions sont en cours avec l'Université du Québec, afin d'évaluer si divers aspects de cette mission pourraient être étendus plus globalement et permettre une négociation avec le ministère.

Elle informe par ailleurs les membres que la mise en œuvre des indicateurs permettant de mesurer l'impact des projets du Service se poursuit. Le développement de la visibilité du Service se poursuit, notamment par la refonte de son site Internet. Un dépliant promotionnel est également en cours de conception. Enfin, des échanges avec le Service des communications de l'Université ont permis d'accroître la présence du Service sur le site de l'Université. La rédaction d'articles visant à promouvoir les travaux des professeures, professeurs et des étudiantes, étudiants lui assurera d'autre part une plus grande présence dans les journaux de l'UQAM.

La directrice du Service aux collectivités termine en indiquant aux membres qu'ils peuvent consulter les statistiques se rapportant au Service dans le document qui leur a été acheminé.

Une membre note que ces chiffres mettent l'emphase sur la baisse de la participation étudiante. Elle souhaiterait savoir si cette orientation vaut pour les autres indicateurs également. La directrice du Service aux collectivités explique que les autres chiffres se maintiennent, et que la

donnée relative à la participation étudiante s'explique essentiellement par le fait que de nombreux projets se sont terminés en cours d'année. Elle est donc de nature conjoncturelle. Elle ajoute que le Service connaît des cycles, et qu'il est par conséquent plus instructif d'analyser les données sur des tendances à plus long terme.

Une membre indique en ce sens qu'elle aurait apprécié de pouvoir consulter les statistiques comparées des trois dernières années afin d'avoir un point de comparaison. Les données communiquées auraient ainsi une plus grande résonance. La directrice du Service aux collectivités acquiesce. Elle explique cependant que pour différentes raisons, il n'y a pas eu de rapport du Service depuis quatre ans, que certains éléments doivent néanmoins être présentés aux membres et qu'il faudrait envisager de quelle manière le faire. Elle ajoute que les commentaires de ces derniers l'alimenteront. Elle souligne également que si une nette évolution est à noter dans l'attribution des dégrèvements aux fins de formation, il n'y en a encore que 10 sur 20 d'attribués. Une réflexion serait à mener sur ce point.

Une membre suggère que ces éléments soient inscrits à l'ordre du jour de la réunion du mois de janvier. Il serait possible de se concerter sur les types d'activités qui seraient reconnus comme des activités de formation. Il pourrait également être question de l'exigence que requièrent les dépôts de demandes de dégrèvement et de la lourdeur du processus d'attribution.

La directrice du Service aux collectivités remercie les membres pour leurs suggestions et invite monsieur Vincent van Schendel, agent de développement du Domaine communautaire, à présenter l'OLTIS aux membres.

Monsieur Vincent van Schendel explique que le Service aux collectivités, en association avec le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) ainsi que le Chantier de l'économie sociale et l'Institut Karl-Polanyi de l'Université Concordia, a remporté un concours lancé par le ministère québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) afin de créer un nouvel organisme de liaison et de transfert en innovation sociale. Il précise que ce nouvel organisme, Territoires Innovants en Économie Sociale et Solidaire (TIESS), aura pour mission de contribuer au développement des territoires en transférant à l'ensemble des collectivités locales du Québec des innovations sociales qui se rattachent à l'économie sociale et solidaire. Monsieur van Schendel ajoute que l'organisme bénéficiera les deux premières années d'un soutien financier de près de 750 000 \$ par année. Pour l'heure, 44 promoteurs sont associés à ce projet, mais leur nombre continue de s'accroître et pourrait atteindre celui de 70. Le défi de l'organisme consistera à assurer le transfert de la connaissance des universités, centres de recherche et des divers milieux vers les différentes communautés, et en ce sens, souligne monsieur van Schendel, l'expertise du Service aux collectivités s'avère de première importance. Il termine en soulignant que ce défi est d'autant plus stimulant qu'il ouvre un questionnement sur la manière d'intégrer les activités du Service aux collectivités dans ce nouvel organisme, mais aussi sur l'apport de l'Université dans le développement des territoires, ou encore sur la façon d'étendre la politique du Service à d'autres universités.

La directrice du Service aux collectivités remercie monsieur Vincent van Schendel pour son intervention. Elle invite mesdames Josée-Anne Riverin et Claire Vanier à présenter le bilan du domaine communautaire pour l'année 2011-2012.

## **6.2 Communautaire**

Madame Josée-Anne Riverin indique que sa présentation s'attachera à dégager les grandes lignes et les tendances des activités de l'année écoulée et renvoie les membres aux documents qui leur ont été transmis pour des informations plus spécifiques. Elle explique que les demandes qui arrivent au domaine communautaire du Service aux collectivités se regroupent autour de six

grands thèmes : l'environnement ou le développement durable; la santé; la défense et la promotion des droits; la lutte contre l'exclusion; la culture et le patrimoine; l'éducation populaire et autres formes de transfert des connaissances. Une telle amplitude dans les sujets abordés souligne la complexité des enjeux des projets qui arrivent au Service, par leur interdisciplinarité comme par l'expertise croissante qu'ils requièrent pour être traités. Madame Josée-Anne Riverin ajoute par ailleurs que cette analyse plus globale des activités a permis de faire apparaître une préoccupation qui transcende les thématiques, missions ou champs d'action des groupes. En effet, elle souligne qu'on note une volonté grandissante chez plusieurs groupes de s'inscrire dans une démarche d'analyse réflexive qui vise à documenter, renforcer ou améliorer leurs pratiques, que ce soit en termes d'éthique, de gouvernance ou de mesure de leurs impacts. Elle évoque ensuite plus précisément deux projets soutenus par le Service cette année qui représentent bien son approche et sa philosophie pour ce qui relève de la conceptualisation du besoin, la réalisation du projet et la réflexion sur les phases additionnelles à donner à ce projet. Il s'agit de celui conduit par madame Mireille Tremblay, intitulé Personnes assistées sociales, avons-nous des droits ?, et celui de madame Lucie Lemonde, intitulé Programme de formation sur la participation citoyenne aux débats publics : liberté d'expression et nouvelle loi sur les poursuites bâillonnées. Elle note également dans les nouvelles perspectives un intérêt croissant pour la question de l'art et de la culture comme véhicules de transfert et d'appropriation des connaissances.

Madame Claire Vannier, pour sa part, évoque le projet intitulé Habiter des villes durables à titre d'exemple pertinent de concept de développement, pour un projet donné. En effet, initialement conçu dans un cadre restreint en collaboration avec l'écomusée du Fier monde, l'intérêt qu'il a suscité a eu pour effet que l'exposition a été présentée dans quatre villes du Québec, amenant ainsi les gens à réfléchir sur leurs propres enjeux de développement durable, sur les enjeux locaux. Elle souligne que de tels projets suscitent un processus de réflexion qui est à considérer, voire à multiplier, dans la mesure du possible.

La directrice du Service aux collectivités remercie les deux intervenantes et invite madame Lyne Kurtzman à présenter le bilan du domaine femmes pour l'année 2011-2012.

### **6.3 Femmes**

Madame Lyne Kurtzman indique que l'année 2011-2012 a été marquée par une grande effervescence puisqu'un total de 37 activités apparaissent au bilan. Le Domaine compte 17 projets de recherche, 5 projets de formation, 10 activités de diffusion et de transfert des connaissances et 5 activités d'expertise. Un atelier d'une journée a également été organisé lors du 6<sup>e</sup> Congrès international des recherches féministes francophones, qui s'est déroulé à Lausanne, au mois de septembre. Les thématiques traitées par les activités de recherche sont essentiellement celles de l'emploi, des droits et de la santé, de l'antiféminisme, de la communication et des médias, de la prostitution sous l'angle de la lutte contre l'exploitation sexuelle, et de l'environnement, sous l'angle de l'intégration du genre dans la problématique des changements climatiques. Les activités de formation et de transfert s'attachent à des enjeux liés à la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire ou encore, avec le projet intitulé Soigner ses TIC communautaires, à briser les résistances au sein de groupes de femmes afin de transmettre l'idée que ces outils peuvent être utilisés dans leurs démarches de mobilisation collective, ou encore pour aider les femmes à sortir de leur isolement.

Pour ce qui relève des thématiques émergentes, madame Kurtzman note une recrudescence des questions liées au droit et à la santé des femmes, notamment avec le retour de la question du droit à l'avortement. Ainsi, une recherche porte sur les discours et les pratiques des centres opposés à cette option, qui seraient au nombre de 26, et qui utilisent des stratégies pour influencer les femmes dans leur décision. Le principe consisterait à établir un repérage de ces

centres, afin d'être en mesure de les distinguer des autres. La question de l'antiféminisme et de l'intimidation semble également l'objet d'un intérêt accru. Enfin, madame Kurtzman signale la création d'un pôle sur l'intersectorialité des recherches et des formations, lequel prend en considération les rapports de classes, religieux, ethniques et sexuels. Un séminaire sera mis en œuvre sur ce nouvel axe de réflexion qui permet le développement d'une nouvelle recherche et d'une nouvelle manière d'intervenir. Elle termine en indiquant que cette année, le Protocole Relais-femmes fête son 30<sup>ème</sup> anniversaire et qu'une cérémonie se déroulera le 28 novembre prochain pour le souligner.

La directrice du Service aux collectivités remercie madame Lyne Kurtzman et invite madame Martine Blanc à présenter le bilan du domaine syndical pour l'année 2011-2012.

#### **6.4 Syndical**

Madame Martine Blanc indique que le domaine a travaillé en collaboration avec les trois grandes centrales que sont la CSN, la CSQ et la FTQ tout au long de l'année, mais précise que le choix de présenter le bilan par regroupements thématiques relève de l'initiative du Service, aux fins d'une compréhension optimale des enjeux. Elle explique ensuite qu'actuellement, six projets sont en phase finale, ce qui signifie que le domaine entre dans une période de renouveau. Elle indique que dans la foulée du plan d'action du Service, elle s'est attachée à rencontrer, avec la directrice du Service, les nouvelles professeures, nouveaux professeurs, afin de connaître leur expertise et leurs champs de recherche, de manière à susciter leur intérêt pour l'accompagnement de projets de recherche et de formation en partenariat. Elle ajoute que de plus en plus de jeunes enseignantes, enseignants viennent les rencontrer et qu'elles s'en réjouissent, dans la mesure où peu de professeures, professeurs travaillent sur la question syndicale à l'Université.

Madame Martine Blanc explique que les centrales sont devenues très autonomes pour ce qui est des programmes de formations et que désormais, elles les assurent généralement seules, tout en reconnaissant l'apport du Service dans ce domaine. Aussi, elles souhaiteraient à présent mettre davantage l'accent sur la question du travail. Elles pourraient parfois accueillir des étudiantes, étudiants sur différents projets et leur offrir la possibilité de faire un stage rémunéré afin qu'ils se familiarisent avec le milieu et prennent en considération la possibilité de choisir cet axe pour thème de leurs études de cycles supérieurs.

Parmi les thématiques émergentes, elle note la question de la santé mentale, et plus particulièrement celle de la détresse psychologique, notamment avec l'étude récemment entreprise sur les centres d'appel. Elle signale également la question du renouveau syndical, auquel réfléchissent les trois centrales ainsi que celle de la diversité ethnoculturelle et des conditions de travail. Enfin, elle évoque le grand succès de l'exposition consacrée à Laure Gaudreault sur les débuts du syndicalisme enseignant au Québec, et souligne les expertises et les arrimages qu'elle a permis de créer. Madame Martine Blanc termine en indiquant qu'un séminaire sera organisé au mois de janvier ou de février 2013 sur la problématique du travail afin d'évaluer les différents axes explorés par les professeures, professeurs, et les aspects que les centrales souhaiteraient aborder sur ce point, de manière à pouvoir, dans un second temps, stimuler de nouveau l'Université autour de cette problématique.

La directrice du Service aux collectivités remercie madame Martine Blanc pour son intervention.

Plusieurs membres félicitent les représentantes des trois domaines pour l'effort de synthèse qu'elles ont réalisé ainsi que pour la qualité des documents produits. Ils leur permettront de diffuser de l'information, que ce soit auprès de leurs conseils d'administration, ou auprès des départements.

Une membre note que l'année passée, l'un des groupes avait inscrit parmi ses préoccupations la question de la grève sociale. Elle souhaite savoir ce qu'il en est dans le milieu syndical. La directrice du Service aux collectivités indique que pour le moment, compte tenu du changement de gouvernement, ce point est en attente.

Une membre aborde la question du travail des immigrants et souligne que de nombreuses études sont menées à l'Université sur ce dossier. Elle estime qu'il serait pertinent d'organiser un échange sur ce dossier et de faire circuler les rapports existants. La directrice du Service aux collectivités propose aussi d'établir des grilles de projets par faculté afin de permettre une présentation plus personnalisée des projets. La membre acquiesce tout en ajoutant qu'il serait également opportun de mentionner les interactions, d'une faculté à l'autre.

La directrice du Service aux collectivités conclut la rencontre en indiquant aux membres que la réunion du 12 novembre prochain sera l'occasion de finaliser l'ordre du jour de celle du mois de janvier 2013, de faire le point sur les tout derniers points abordés et de prendre la mesure de ce qui se dégagera du nouveau gouvernement.

## **7. Période d'information**

Aucun point n'est soulevé.

## **8. Divers**

## **9. Dépôt de documents**

**D.1 Projet déposé au MELS : Soigner ses TIC communautaires : mythes, enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) chez les groupes de femmes aux Québec**

**D.2 Critères d'admissibilité et d'évaluation des demandes de dégrèvements**

**D.3 Grille d'évaluation des projets de dégrèvement de formation**

**D.4 Tableau des dégrèvements UQAM pour les formations (SAC) 2012-2013**

**D.5 Programme de dégrèvement de recherche**

**D.6 Grille d'évaluation des projets de dégrèvement de recherche**

**D.7 Tableau des projets de recherche/création (SAC) financés par l'UQAM 2012-2013**

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 HEURES 15 MINUTES.

**ONT SIGNÉ :**

\_\_\_\_\_  
LA PRÉSIDENTE

\_\_\_\_\_  
LA SECRÉTAIRE

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 12 NOVEMBRE 2012.

VL/mr